

**GUIDE** pour les patients et leurs proches

# COMPRENDRE LES SOINS PALLIATIFS

*Vous n'êtes pas seuls !*



 Pallia Dom

*Sensibilisation aux soins  
palliatifs à domicile*

”

**Ce livret a été conçu pour vous aider, vous et vos proches,** à mieux comprendre ce que sont les soins palliatifs. Il vise à répondre à vos questions, à dissiper les doutes et à vous accompagner dans cette étape importante de votre parcours de soin.

**Vous n’êtes pas seuls, une équipe est là pour vous soutenir.**

**Idées reçues sur les soins palliatifs = fin de vie imminente ?**

**FAUX !** Les soins palliatifs peuvent être mis en place à différents stades de la maladie, parfois dès le début. Leur but ? Vous aider à vivre le mieux possible, quelle que soit l’évolution de votre maladie.

Les soins palliatifs sont possibles dans tous les lieux de vie ainsi qu’à l’hôpital, grâce à des équipes spécialisées que nous allons vous présenter.



”

## SOMMAIRE

1	Qu'est-ce que la filière des soins palliatifs ?	p.3
2	Les Unités de Soins Palliatifs (USP)	p.4
3	Les Équipes Mobiles de Soins Palliatifs (EMSP)	p.6
4	La consultation en soins palliatifs	p.8
5	L'Hospitalisation à Domicile	p.9
6	Le Dispositif d'Appui à la Coordination	p.10
7	Penser aux lendemains	p.11
8	Ressources utiles	p.11
9	Les soutiens	p.12
10	Foire aux questions	p.14
11	Dispositifs recommandés (proche de chez vous)	p.16
12	Notes- Agenda	p.18



1

## Qu'est-ce que la filière DES SOINS PALLIATIFS ?

### Un accompagnement pour améliorer la qualité de vie

Les soins palliatifs sont proposés aux personnes ayant une maladie évolutive pour laquelle il n'y a plus de traitement possible en vue d'une guérison. Ils cherchent à soulager les douleurs et à atténuer les symptômes liés à votre maladie. Ils offrent aussi un soutien psychologique, social et spirituel. Leur but est d'améliorer votre qualité de vie.

### Quels sont les objectifs des soins palliatifs ?

#### ✓ Soulager la douleur et les symptômes

Une équipe spécialisée cherche à traiter la douleur et d'autres symptômes physiques pour rendre votre vie quotidienne plus confortable.

#### ✓ Soutien à tous les niveaux

Les soins palliatifs offrent un soutien émotionnel, social et spirituel pour vous aider à vivre cette période difficile.

#### ✓ Accompagner jusqu'au bout

Les soins sont adaptés à vos besoins et vos souhaits, que ce soit à l'hôpital ou à domicile.

### BON À SAVOIR

#### ✓ Ce n'est pas un arrêt des soins

Quand on parle de soins palliatifs, il ne s'agit pas de cesser les soins. Au contraire, ils se poursuivent ! L'objectif change simplement : on se concentre sur votre confort, votre qualité de vie et votre bien-être.

# USP

## LES UNITÉS DE SOINS PALLIATIFS

### || Qu'est qu'une USP ?

L'Unité de Soins Palliatifs (USP) est un service d'hospitalisation spécialisé dans l'accompagnement des patients en soins palliatifs. Elle est dédiée à la prise en soins globale pour soulager la douleur et les symptômes gênants, tout en offrant un soutien psychologique, social et spirituel.

### Quand et pourquoi intégrer une USP ?

Elle est recommandée lorsque les symptômes de votre maladie deviennent difficiles à gérer à domicile, ou que vous avez besoin d'un suivi médical constant. Pour les aidants, elle permet un répit.

### ● Qui y travaille ?

Ce sont des personnes formées aux soins palliatifs, il y a généralement des médecins, infirmier(e)s, psychologues, aides-soignant(e)s, assistante sociale, kinésithérapeutes, bénévoles d'accompagnement. Dans certaines USP vous pouvez rencontrer également : ergothérapeute, musicothérapeute, socio-esthéticienne et art-thérapeute.

## Quels bénéfices pour vous ?

### → Un répit pour vos proches

L'USP permet à vous et votre entourage de se reposer un peu, tout en étant assuré de votre bon accompagnement et suivi. Ils peuvent tout comme vous, bénéficier de l'accompagnement des bénévoles spécialement formés pour être à l'écoute et vous soutenir.



## Exemples de soins prodigués

### ✓ Activités bien-être

### ✓ Des soins médicaux adaptés

- Soulagement de la douleur par des traitements adaptés.
- Gestion des symptômes (fatigue, essoufflement, etc.) pour améliorer le confort.

### ✓ Un soutien complet vous et vos proches

- **Soutien psychologique** : des psychologues sont là pour vous proposer une écoute spécifique qui vise à faciliter l'expression et la compréhension du vécu de chacun et diminuer les tensions psychiques internes suscitées par la situation.
- **Accompagnement religieux** : si cela est souhaité, un soutien spirituel est possible.

### ✓ Temps d'échange avec les familles

Les équipes de l'USP prennent aussi le temps de parler avec vos proches, de répondre à leurs questions et de les accompagner dans cette période difficile.

## → Un accompagnement sur-mesure

Chaque journée en USP est construite autour de vos besoins. Tout est adapté à votre rythme et à votre état de santé. Il n'y a pas de "journée type".

## BON À SAVOIR

Il existe **6 Unités** de Soins Palliatifs sur notre territoire.

# EMSP

## LES ÉQUIPES MOBILES DE SOINS PALLIATIFS

### || Qu'est qu'une EMSP ?

L'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) intervient à l'hôpital ou en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) à la demande des soignants pour, les **conseiller**, **proposer** des ajustements dans votre traitement et les **aider** à prendre des décisions adaptées à votre état de santé.

### Quand et pourquoi faire appel à une EMSP ?

#### ✓ Un soutien spécialisé pour les soignants qui vous accompagnent, afin d'améliorer votre suivi

L'EMSP est sollicitée lorsque les soins palliatifs sont envisagés ou déjà en place, mais que des ajustements sont nécessaires. Elle n'intervient pas à domicile, mais à l'hôpital et en EHPAD, pour apporter son expertise et ses recommandations, sans prescrire directement de traitement.



#### ● Qui compose une EMSP ?

##### → Une équipe pluridisciplinaire

Médecins, infirmiers/infirmières, psychologues, assistants sociaux (pour certaines équipes mobiles), en collaboration avec les bénévoles d'accompagnements.



## Exemples de MISSIONS

### ✓ Adaptation des soins palliatifs

#### • Évaluation des symptômes :

L'EMSP analyse votre situation pour proposer des ajustements de traitement pour soulager vos douleurs ou gérer les symptômes pénibles de votre maladie.

#### • Réflexions éthiques :

En cas de décisions médicales complexes, elle aide à réfléchir sur les choix thérapeutiques.

#### • Soutien des équipes soignantes :

L'EMSP intervient pour conseiller les soignants sur la meilleure approche à vous proposer.

## Le rôle de l'EMSP auprès des soignants

### ✓ Une équipe qui conseille

Leur expertise permet d'améliorer la qualité des soins qui vous seront prodigués, sans remplacer les équipes déjà en place.

## BON À SAVOIR

L'EMSP accompagne exclusivement les personnes majeures. Pour les enfants, une équipe équivalente existe, appartenant au CHU de Lille. Elle s'appelle EIRENE.

## LA CONSULTATION EN SOINS PALLIATIFS



|| *Qu'est-ce qu'une consultation en soins palliatifs ?*

Elle vous permet de bénéficier d'un suivi de la part de professionnels de santé sans nécessiter d'hospitalisation. Pour cela, vous venez passer quelques heures à l'hôpital pour rencontrer médecin et soignants, puis vous rentrez chez vous. Cela permet d'assurer un suivi régulier tout en restant à votre domicile.

### Quand et pourquoi bénéficier d'une consultation en soins palliatifs ?

#### ✓ Un suivi spécialisé, sans hospitalisation complète

La consultation est proposée lorsque vous avez besoin d'un suivi régulier pour évaluer votre état de santé, ajuster vos traitements, ou recevoir des soins de confort, tout en restant chez vous le reste du temps.

#### ● Qui y travaille ?

#### ✓ Une équipe pluridisciplinaire à votre service :

Médecins, infirmier(e)s, psychologues, assistants sociaux (pour certaines consultations de soins palliatifs).

### Exemples de soins prodigués

#### ✓ Un accompagnement personnalisé pour chaque patient

- **Évaluation des symptômes** : douleur, fatigue, etc. et ajustement des traitements si nécessaire.
- **Soutien psychologique** : Accompagnement dans la gestion des émotions.

### Quels bénéfices pour vous ?

#### → Des soins adaptés sans quitter son domicile

Grâce à cette approche flexible, vous pouvez bénéficier d'un suivi médical régulier et adapté à vos besoins du moment, sans devoir dormir à l'hôpital.

## L'HOSPITALISATION À DOMICILE



## ((( Qu'est-ce qu'une HAD ?

L'Hospitalisation à Domicile (HAD) permet de recevoir des soins hospitaliers tout **en restant chez soi**. C'est le médecin traitant qui en fait la demande, lorsqu'il estime que vous pouvez être soigné chez vous, sans être hospitalisé.

### Quand et pourquoi mettre en place une HAD ?

#### ✓ Des soins importants, sans quitter la maison

L'HAD est mise en place quand vous et/ou vos proches souhaitez rester dans un environnement familier, tout en ayant besoin de soins médicaux réguliers et parfois complexes. Elle est idéale pour les personnes qui préfèrent l'environnement de leur domicile ou de celui de leur entourage, tout en recevant des soins adaptés à leur état de santé.

### ● Qui y travaille ?

#### ✓ Une équipe pluridisciplinaire à votre domicile

Médecins, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, kinésithérapeutes, psychologues, assistant(e)s social(e)s (selon les besoins).

### Rôle et missions de l'HAD

#### ✓ Une organisation au service du patient

- **Suivi médical continu** : L'équipe assure une surveillance régulière de votre santé, elle coordonne les soins à domicile, tout en restant en contact avec votre médecin traitant.
- **Coordination des soins** : L'HAD organise les visites des différents intervenants pour assurer un suivi adapté.
- **Soins quotidiens à domicile** : Les soins médicaux (pansements, injections, perfusions, etc.) sont réalisés directement chez vous.

### Quels bénéfices pour vous ?

#### ➔ Rester chez soi tout en bénéficiant d'un suivi médical

L'HAD offre au patient la possibilité de rester à domicile tout en bénéficiant de soins complets, 24h/24 et 7j/7. Grâce à leur équipe pluridisciplinaire, les soins sont coordonnés et vous profitez d'un suivi continu, sans avoir à vous déplacer à l'hôpital.

# 6

## DAC

### LE DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION



#### || Qu'est-ce qu'un DAC ?

Le Dispositif d'Appui à la Coordination aide à coordonner les soins palliatifs à domicile, en soutien aux soignants, aux patients et à leurs familles.

#### Quand et pourquoi faire intervenir le DAC ?

Si votre prise en soins ou celle de votre proche devient difficile à domicile, vos professionnels de santé peuvent se faire aider par le DAC.

#### ● Qui y travaille ?

##### ✓ Une équipe pluridisciplinaire répond aux sollicitations

Médecins, infirmier(e)s, psychologues.

#### Rôle et Missions :

- **Coordination des soins** : Faciliter la communication entre les différents professionnels que vous rencontrez au domicile et ceux de l'hôpital.
- **Soutien administratif et social** : Vous orienter dans les démarches administratives et les aspects sociaux liés aux soins palliatifs.
- **Évaluation des besoins** : Identifier et répondre à vos besoins spécifiques.
- **Information et orientation** : Vous fournir des informations sur les ressources disponibles et vous orienter, ainsi que vos soignants, vers les services appropriés.
- **Accompagnement psychologique** : Par la psychologue du DAC, pour vous et vos proches.

#### Quels bénéfices pour vous ?

- **Lien ville/hôpital** : Assure une coordination fluide entre les différents professionnels de la ville et de l'hôpital qui vous entourent.
- **Soutien complet** : Offre un soutien large, incluant les aspects médicaux, sociaux et administratifs.
- **Un référent unique pour vous accompagner**

## 7

## Penser aux LENDEMAINS

### ✓ Anticiper pour mieux gérer

Face à l'incertitude, il est souvent utile de préparer certaines démarches à l'avance. Des outils existent pour faciliter la gestion de certaines situations :

- **La personne de confiance** : C'est quelqu'un que vous choisissez pour vous accompagner dans vos démarches médicales et exprimer vos volontés auprès des soignants si vous ne pouvez plus le faire vous-même.
- **Les directives anticipées** : Si vous savez déjà ce que vous voulez ou non comme soins pour votre fin de vie, cela s'appelle les directives anticipées. Elles permettent de transmettre vos souhaits aux professionnels de santé, dans le cas où vous ne seriez plus en capacité de les exprimer le moment venu.
- **La coordination des soins à domicile** : "Mon Espace Santé" est un outil que vous devez activer sur internet via le lien suivant : <https://www.monespacesante.fr/>

Il permet aux professionnels de santé de partager et d'échanger des informations sur votre état de santé. Pour cela, vous devez leur donner accès pour qu'ils puissent mieux se coordonner. Son utilisation facilitera grandement leur intervention.

## 8

## RESSOURCES UTILES

- Formation gratuite ouverte à tous : [www.derniers-secours.fr](http://www.derniers-secours.fr)
- "Derniers Secours" : Sensibilise, informe et guide les participants dans l'accompagnement des derniers moments de vie.

### ✓ Liste des contacts et ressources en ligne

- ● **Lignes d'écoute :**
  - Plateforme d'écoute sur la fin de vie : 01.53.72.33.04  
(*Gérer par le centre national des Soins Palliatifs et de la fin de vie*)
  - Ligne d'écoute SFAP : 01.53.72.33.00 (N° national)
  - Ligne téléphonique pour toute question juridique ou sociale  
France Asso santé : 01.53.62.40.30
  - SOS fin de vie (01.42.71.32.94 / [ecoute@sosfindevie.org](mailto:ecoute@sosfindevie.org))
- ● **Ligne d'écoute pour faire son deuil**
  - Vivre son deuil : 03.20.88.73.46
  - Empreintes : 01.42.38.08.08 du lundi au vendredi
- ● **Sites web :**
  - <https://www.parlons-fin-de-vie.fr> (Centre national pour la fin de vie)
  - <http://www.Sfap.org>
  - <http://www.csphf.fr>
  - <https://www.france-assos-sante.org>
  - <http://www.aidants.fr> (CNSA)



## LES SOUTIENS

### Aide psychologique pour les aidants

- ✓ **Plateformes d'accompagnement et de Répit (PFR)/Maison des aidants :** Ces structures sont là pour vos proches, il en existe de deux types : celles pour les aidants de personnes âgées et celles pour les aidants de personnes en situation de handicap. Elles offrent des solutions pour leur permettre de se reposer et de recevoir un soutien adapté.
- ✓ **Psychologues :** Des professionnels sont disponibles pour les écouter et les aider à gérer le stress, la fatigue ou la tristesse. Ils peuvent les retrouver dans les USP (p. 4), les EMSP (p. 6), les consultations de soins palliatifs (p. 8), les Centres Médico-Psychologiques (CMP) ou les PFR.
- ✓ **Groupes de parole :** Ces espaces permettent d'échanger avec d'autres personnes vivant des situations similaires, pour partager des expériences et trouver du réconfort, vos proches peuvent les retrouver au sein des PFR.

### Aides humaines

- ✓ **Soutien à domicile :** Des professionnels peuvent prendre le relai de vos proches, en assurant une présence chez vous. Des associations comme "Bulle d'air" offrent la possibilité à vos aidants de bénéficier de moments pour se ressourcer tout en sachant que vous serez bien accompagné à la maison.
- ✓ **Les services autonomie à domicile :** Ces services sont à la disposition des **personnes de plus de 60 ans** ou des personnes en situation de handicap.
  - **Les SSIAD** (Service de Soins Infirmiers À Domicile) : pour l'aide à la toilette et à l'habillage, sur prescription médicale, payé par la sécurité sociale.
  - **Les SAAD** (Service d'Aide et d'Accompagnement À Domicile) : pour une aide-ménagère et une aide à la personne, sans prescription médicale, à votre charge ou payé par les aides (APA, PCH, caisse des retraites, complémentaires santé).
  - **Les SPASAD** (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile) regroupent les SSIAD et les SAAD.
  - **Le congé du proche aidant :** pour tout salarié nécessitant une cessation ou une réduction temporaire de son activité, pour s'occuper d'une personne (famille ou relation étroite et stable) : âgée, handicapée, en invalidité ou en perte d'autonomie.

→ **Ne pas hésiter à se renseigner auprès de votre employeur et de votre mutuelle sur les possibilités de congés et d'aides financières**



## Aides financières

### ✓ Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

- **Condition** : Destinée aux personnes  $\geq 60$  ans en perte d'autonomie.
- **Montant** : Variable selon le degré de dépendance (jusqu'à 1 800 €/mois).
- **Utilisation** : Aide pour les services d'aide à domicile (toilette, repas, etc.) ou en établissement.

### ✓ Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

- **Condition** : Destinée aux personnes  $< 60$  ans en situation de handicap.
- **Montant** : Variable selon les besoins (jusqu'à 1 200 €/mois pour l'aide humaine).
- **Utilisation** : Aide pour l'assistance humaine, l'aménagement du domicile ou l'achat de matériel spécifique (aides techniques).

### ✓ Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA)

- **Conditions** : Être salarié, indépendant ou fonctionnaire et être proche aidant (conjoint, parent, enfant, etc.).
- **Montant** : Environ 60 € par jour.
- **Utilisation** : Compensation de la perte de salaire en cas d'arrêt de travail pour s'occuper d'un proche.

### ✓ Autres aides

Comme l'association de la Ligue contre le cancer ou le fond d'action de la Sécurité Sociale FNASS (Fonds national d'action sanitaire et sociale).

- **Conditions** : Selon les critères de l'association (ex. : patients atteints de cancer).
- **Montant** : Variable selon l'association et les besoins.
- **Utilisation** : Aide financière ponctuelle pour des besoins spécifiques liés à la maladie, comme les soins à domicile, l'aménagement du logement ou le soutien psychologique.

### ✓ Crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile

- **Conditions** : Valable pour tout emploi d'aide à domicile (aide à la personne, ménage, etc.).
- **Montant** : 50 % des dépenses, avec un plafond pouvant aller jusqu'à 6 000 € de crédit d'impôt par an.
- **Utilisation** : Pour les dépenses liées à l'emploi d'un salarié à domicile, directement ou via une association ou une entreprise pour des tâches comme l'aide aux repas, les soins quotidiens ou l'entretien du domicile.

## FOIRE AUX QUESTIONS FAQ



### ”Dois-je arrêter tous mes traitements en soins palliatifs ?”

- Non, les soins palliatifs peuvent coexister avec certains traitements, tout dépend de votre état et de vos besoins. Votre médecin est là pour vous guider.

### ”Les soins palliatifs veulent-ils dire que je vais mourir bientôt ?”

- Non, les soins palliatifs ne sont pas synonymes de fin de vie imminente. Ils visent à améliorer votre confort et votre qualité de vie, indépendamment du stade de votre maladie. L'objectif est de vous offrir le meilleur bien-être possible, que ce soit pour une période courte ou prolongée.

### ”Est-ce que je peux continuer certains traitements, comme la chimiothérapie, en soins palliatifs ?”

- Oui, il est possible de continuer certains traitements si cela est bénéfique pour soulager certains symptômes spécifiques de votre état de santé. Chaque situation est unique et sera évaluée par votre équipe médicale pour déterminer ce qui est le mieux pour vous.

### ”Comment préparer ma maison pour recevoir les professionnels à domicile pour des soins palliatifs ?”

- Les professionnels de soins palliatifs à domicile vous aideront à adapter votre domicile en fonction de vos besoins. Cela peut inclure la mise en place de matériel médical comme un lit médicalisé, des dispositifs de perfusion, ou encore des aides techniques pour vous déplacer en toute sécurité.

### ”Quels sont les coûts des soins palliatifs à domicile ? Est-ce remboursé ?”

- Les soins palliatifs, y compris ceux fournis par l'HAD, sont généralement pris en charge par l'assurance maladie. Il peut y avoir des coûts additionnels pour certains services ou équipements spécifiques. Votre équipe médicale ou un assistant social pourra vous fournir des informations sur les aides disponibles et les coûts éventuels.

*”Je me sens en sécurité à l’hôpital parce qu’il y a toujours quelqu’un 24h/24, tandis qu’en HAD, ils ne passent que 2-3 fois par jour.*

### **Que faire s’il arrive quelque chose, surtout la nuit ou le week-end ? ”**

- L’Hospitalisation À Domicile (HAD) est organisée pour assurer un suivi médical constant. En cas de besoin, vous avez accès à une ligne téléphonique dédiée, disponible 24h/24 et 7j/7. Un professionnel de santé est toujours prêt à répondre à vos questions ou à se déplacer rapidement à votre domicile. Enfin, les HAD travaillent en collaboration avec les hôpitaux. Si une hospitalisation urgente est nécessaire, ils peuvent l’organiser rapidement.

### **”Que faire si je me sens mal, si je ressens une douleur intense entre les visites de l’HAD ?”**

- Si vous ressentez une douleur importante ou tout autre symptôme nécessitant une intervention, vous pouvez contacter l’équipe de l’HAD via la ligne d’urgence disponible 24h/24 et 7j/7. En cas de besoin, ils ajusteront votre traitement ou enverront une équipe pour vous aider.

### **”Comment puis-je soutenir un proche en soins palliatifs ?”**

- En tant qu’aidant, vous pouvez soutenir votre proche en étant présent pour lui, que ce soit en l’aidant dans les tâches quotidiennes comme préparer les repas, en l’accompagnant à ses rendez-vous, ou simplement en étant à l’écoute de ses besoins et souhaits. Il existe des groupes de parole et des ressources pour vous aider (p. 11).

### **”Que se passe-t-il si mon état de santé se détériore en HAD ?”**

- Si votre santé se détériore, l’équipe de l’HAD pourra réévaluer les besoins et proposer un retour en milieu hospitalier si nécessaire. Les soins sont adaptés en fonction de l’évolution de votre état de santé et de vos besoins.

### **”Est-ce que je pourrais garder mon médecin traitant et mes professionnels habituels ?”**

- Oui, vous pouvez continuer à être suivi par vos professionnels habituels et vous devez être suivi par votre médecin traitant. Si une HAD est en place, ils pourront travailler ensemble pour adapter et coordonner vos soins. Votre médecin traitant reste un acteur clé dans la gestion de votre santé.

## DISPOSITIFS RECOMMANDÉS PROCHE DE CHEZ VOUS

### **Cocher les dispositifs recommandés**

Pour vous aider à suivre les dispositifs et services recommandés par vos professionnels de santé, vous pouvez cocher les cases correspondantes.

#### Soins Palliatifs à Domicile (HAD)

- HAD Synergie : 03.20.22.52.71
- HAD Santélys : 03.62.28.80.00
- HAD HOPIDOM : 03.20.44.59.55

#### Unité de Soins Palliatifs (USP)

- Lille - Centre Hospitalier Universitaire (CHU) : 03.20.44.47.61
- Lille - Centre Ocart Lambret (COL) : 03.20.29.59.59
- Loos - Groupement Hospitalier Loos-Haubourdin (GHLH) : 03.62.21.04.90
- Lomme - Jean XXIII : 03.20.88.81.55
- Lille - Hôpital privé le Bois : 03.20.22.72.20
- Lille - Saint-Vincent : 03.20.87.48.65

#### Consultation en Soins Palliatifs

- Lille - Centre Hospitalier Universitaire (CHU) : 03.20.44.47.61
- Loos - Groupement Hospitalier Loos-Haubourdin (GHLH) : 03.62.21.04.90
- Lomme - Jean XXIII : 03.20.88.81.55

#### Dispositif d'Appui à la Coordination - Appui Santé Lille Agglo (DAC ASLA)

Je suis accompagné(e) par :

Nom : .....

Téléphone : .....





## AGENDA



## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

## MON RENDEZ-VOUS

Date : / / Heure : .....

Lieu : .....

Médecin/Examen  
.....

” Ajouter de la vie aux jours,  
c'est l'essence même  
des soins palliatifs ”



## PRENEZ LE TEMPS DE DEMANDER DE L'AIDE.

Les soins palliatifs sont là pour vous accompagner,  
vous et vos proches, dans cette étape de vie.  
Vous n'êtes jamais seuls.



Dispositif d'appui  
à la **coordination**  
Appui Santé Lille Agglo

